CONSEIL MUNICIPAL DE VAULX

SEANCE DU 28 avril à 20h30

Le 28 avril 2017, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GERELLI Alain, maire de Vaulx.

Date de la convocation : 21-04- 2017 Nombre de Conseillers en exercice : 15

Etaient présents: MM GERELLI Alain, HELF Philippe, CONTAT Pascal, VENDRASCO Isabelle, FANTINI Cécile, WURTZ François, LAFONT Michaël, FAVRE Valérie, MESSINA Jonathan, BOCQUET Christophe (arrivé à 20h46), CADOUX Frédéric, PARENT Marie-Claire, GIRARDY Stéphane

Etaient absents excusés : VERNEY Cédric, MARCHAND Chantal

Procurations: VERNEY Cédric à BOCQUET Christophe MARCHAND Chantal à VENDRASCO Isabelle

A été désignée secrétaire de séance : VENDRASCO Isabelle

1) Approbation du procès-verbal du 31 mars 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu des décisions prises par délégation

- néant

- <u>Urbanisme</u>: 3) <u>Dossiers en cours</u>

Date	Autorisation	Pétitionnaire	Lieu-dit	Parcelles	Objet	Avis de la commission
04/04/2017	DP 74 292 17 X 00011	GREEN PLANET - JS Services pour Jérémie CREIX	chef-lieu	A 1251	Panneaux solaires	Refus – contentieux en cours sur Permis Courrier de rappel au Procureur
07/04/2017	PC 74 292 17 X0002	CHAMOT Thomas / DELFOSSE Aurélie	La Caillerie Fonds dessous	C 443	Nouvelle construction	Avis favorable
11/04/2017	DP 74 292 17 X 00012	MILLION Olivier	Chef-lieu haut	A 1 206	Mise en place d'une piscine en acier enterrée de forme libre	Pièces complémentaires pour écoulement pour les eaux pluviales
14/04/2017	DP 74 292 17 X 0013	CONTAT Jean-Louis	Chef Lieu	A 528	Remplacement fenêtre par porte fenêtre et pose volets roulants	Avis favorable
14/04/2017	PC 74 292 17 X 0003	Commune de Vaulx	Chef-Lieu	A 669	Réhabilitation d'un bâtiment existant - Création d'un cabinet médical	Avis favorable

10/04/2017	Cub 7429217X00 10	MERMIER Aurélie	Les Fonds	C 442	Réhabilitation d'un bâtiment agricole et construction d'une habitation nouvelle pour création 2 logements (bâtiment agricole en zone agricole)	Accord sur rejet des eaux pluviales après cuves de rétention dans le réseau d'eaux pluviales (si besoin busage du fossé par le pétitionnaire)
------------	-------------------------	--------------------	-----------	-------	---	---

4) Acquisitions foncières

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il convient de procéder à l'acquisition, auprès de Monsieur METRAL Jean-Roger, d'une surface de 200 m2 sur la parcelle A 1060 au lieu-dit Seultier Sud, au prix de 10€ le m2, soit un total de 2 000,00 €, terrain nécessaire à l'installation des conteneurs semi-enterrés.

Il est proposé à l'Assemblée :

- de valider l'acquisition auprès de Monsieur METRAL Jean-Roger, d'une surface de 200 m2 sur la parcelle A 1060 au lieu-dit Seultier Sud, au prix de 10€ le m2, soit un total de 2 000,00 €, terrain nécessaire à l'installation des conteneurs semi-enterrés
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser ce dossier
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire

Monsieur le Maire précise qu'il conviendra par ailleurs de régulariser les acquisitions foncières suivantes :

Pour l'installation des abribus, auprès de Monsieur Marchand Marc, une parcelle au lieu-dit Fresnes

- Pour la construction du bâtiment technique :
- auprès de Madame BRAN Madeleine la parcelle A 745 d'une surface de 523 m2 au lieu-dit Vargain
- auprès de Madame GNORRA Geneviève la parcelle A 749 d'une surface de 428 m2 au lieu-dit Vargain
- auprès de l'Etat la parcelle A 916 d'une surface de 380 m2 au lieu-dit Vargain
- auprès de Madame DECOLOGNY et Monsieur RAVOIRE Jean-Marc la parcelle A750 d'une surface de 237 m2 au lieu-dit Vargain

Les propriétaires devront être contactés pour fixer le prix des acquisitions.

5) Déclaration d'Intention d'Aliéner (document joint)

Monsieur le Maire donne lecture d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner enregistrée sous le numéro 2017-02, déposée par Maitre Matthieu KOCH-CHEVALIER pour les parcelles D 283 et D284 au lieu-dit Les Contamines 70 chemin du Pèse-Lait d'une surface de 16a 05ca et 15a 36 ca pour un montant de 186 000 € auquel s'ajoute une commission de 11 400.00 €.

Il est proposé à l'Assemblée de se prononcer sur l'exercice du droit de préemption sur la vente des parcelles D 283 et D284 au lieu-dit Les Contamines 70 chemin du Pèse-Lait d'une surface de 16a 05ca et 15a 36 ca pour un montant de 186 000 € auquel s'ajoute une commission de 11 400.00 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

DE NE PAS PREEMPTER les parcelles D 283 et D284 au lieu-dit Les Contamines 70 chemin du Pèse-Lait d'une surface de 16a 05ca et 15a 36 ca pour un montant de 186 000 € auquel s'ajoute une commission de 11 400.00 €.

Monsieur le Maire donne lecture d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner enregistrée sous le numéro 2017-03, déposée par Maitre Victor Marine pour une partie de la parcelle A 1265 au lieu-dit Chemin de Bellossy d'une surface de 5a 69ca pour un montant de 79 010,00 €

Il est proposé à l'Assemblée de se prononcer sur l'exercice du droit de préemption sur la vente d'une partie de la parcelle A 1265 au lieu-dit Chemin de Bellossy d'une surface de 5a 69ca pour un montant de 79 010,00 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE:

DE NE PAS PREEMPTER une partie de la parcelle A 1265 au lieu-dit Chemin de Bellossy d'une surface de 5a 69ca pour un montant de 79 010,00 €

<u>Finances – Marchés publics</u> 6) Décision modificative 2017-01

Monsieur Helf propose à l'Assemblée de modifier, par le biais d'une décision modificative, les inscriptions du budget primitif pour prendre en compte les derniers éléments fournis par l'Administration pour les dotations et l'attribution d'une subvention pour le local médical au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local qui se résument ainsi qu'il suit :

DECISION MODIFICATIVE 2017-01						
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Compte	Libellé	Budget Primitif	Attribution DGF	Crédits à ajouter	Crédits à réduire	
74/7411	Dotation forfaitaire	85 627,00	88 369,00 €	2 742,00 €		
74/74121	dotation solidarité	19 000,00	21 419,00 €	2 419,00 €		
74/742	Dotation élus locaux	2 500,00	2 962,00 €	462,00 €		
TOTAL	RECETTES	S DE FONCTIO		5 623,00 €		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Compte	Libellé	Budget Primitif		Crédits à ajouter	Crédits à réduire	

022	dépenses imprévues	29 850,82		5 623,00 €	
TOTAL	L DEPENSES	DE FONCTIO	ONNEMENT		5 623,00 €

	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Compte	Libellé	Budget Primitif	Attribution FSIL	Crédits à ajouter	Crédits à réduire
13/1321	Etat- Etabs Nationaux	32 353,62	40 718,00 €	40 718,00 €	
16/1641	Emprunts en Euros	246 478,28			40 718,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				0,00 €	

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative telle que présentée qui s'équilibre à :

Section de fonctionnement : 5 623,00 €

Section d'investissement : 0.00 €.

Administration générale: 07) Mise en place d'un système de surveillance

Monsieur le Maire souhaite qu'une discussion soit engagée sur la nécessité de mettre en place un système de vidéo surveillance pour faire face aux incivilités. Des panneaux pourraient être installés aux abords des conteneurs semi-enterrés .Monsieur Wurtz considère qu'il convient d'envisager tout type de solutions pour parer aux incivilités.

Un groupe de réflexion est constitué : Michael Lafont, François Wurtz, Frédéric Cadoux, Stéphane Girardy, Chantal Marchand

- <u>Travaux</u> 08) Aménagement du Chef-Lieu

Monsieur le Maire fait le bilan de l'avancement des travaux. Madame Favre contacte le cabinet Longeray pour faire le point sur l'alternance des massifs de fleurs et barrières. Des pavés en opus ont été installés .Les enrobés ont été faits. Deux espaces verts sont prévus de chaque côté du parking pour éviter de remplacer les coffrets EDF.

Le Syane avait fait une proposition d'enterrement de la ligne électrique sur la partie sud, vers l'école pour un montant de 85 436,69 € dont 65 516 € à la charge de la commune. Les membres du Conseil souhaitent que Monsieur le Maire relance le Syane.

09) Bâtiments communaux

Monsieur Helf fait le bilan avancement des travaux. Les permis de construire ont été déposés. Une réunion de présentation du projet du bâtiment technique est prévue le jeudi 4 mai à 20 heures.

Une cérémonie de pose de la première pierre du local médical sera organisée en septembre prochain.

Questions diverses: Travaux des commissions

Madame Parent fait le point sur la réunion du 11 avril avec les membres de l'association 3 P'tits Points, les représentants de St Eusèbe et Thusy

3 P'tits Points se charge de recruter le directeur du centre de loisirs pour l'été 2017 : il serait à priori organisé par Mesdames Aligrot pendant les quinze premiers jours puis Madame Lezy pour la dernière semaine.

Il convient d'attendre les résultats des élections et la décision sur l'ouverture potentielle d'une cinquième classe pour envisager la rentrée 2017-2018.

Si la cinquième classe n'est pas ouverte, le crédit prévu pour l'installation d'un bungalow pourrait être utilisé pour l'achat d'un vidéo projecteur interactif et des jeux extérieurs.

RAPPEL : élections présidentielles 2^{ème} tour : dimanche 7 mai 8h-19h

Levée de séance à 22h55

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS		
BOCQUET Christophe		
CADOUX Frédéric		
CONTAT Pascal		
FANTINI Cécile		

FAVRE Valérie	
GERELLI Alain	
GIRARDY Stéphane	
HELF Philippe	
LAFONT Michael	
MARCHAND Chantal	
MESSINA Jonathan	
PARENT Marie-Claire	
VENDRASCO Isabelle	
VERNEY Cédric	
WURTZ François	